



INFOS PAIEMENTS Covid 19

Béziers le 06 Avril 2019

Cher Client, nous espérons tout d'abord que vous allez bien, vous et vos familles, et sachez que nous mettons tout en œuvre lors de nos échanges pour assurer votre sécurité.

Dans cette optique, nous vous proposons de favoriser les paiements par carte bleue sur le site de la société www.peris.fr (rubrique paiement sécurisé <https://cb.peris.fr/>). Cette solution vous permet de ne pas vous déplacer (donc moins de contacts et moins de danger) et pendant cette période où la poste est perturbée, de pouvoir assurer la transmission du paiement à nos services sans risque. Le paiement Paybox est sécurisé par nos banques et il vous permet aussi, si vous le désirez de régler en **3 fois sans aucun frais** vos achats.

Vous pouvez aussi nous régler par virement (le RIB est en haut à droite de nos factures sous l'intitulé des coordonnées)

D'autre part, conscients des effets pervers que peut avoir le confinement sur votre trésorerie, nous vous rappelons les solutions que nous mettons à votre disposition pour alléger celle-ci.

- Le paiement sur le site en 3 fois sans frais (toutes marchandises carburants compris)
- L'AGILOR du Crédit Agricole (ou AGRILISMAT de la Banque Populaire, ou CIC AGRI du CIC), financement de vos installations en matériel, sur des durées allant jusqu'à 10 ans avec départ différé pouvant aller jusqu'à 21 mois.
- L'AGILAPPRO ou CICAPPRO, financement sur 12 mois glissants de vos achats d'Agro – fournitures.

L'Etat et la Région Occitanie Proposent aussi des aides facilement accessibles pour vos entreprises et exploitations, nous pouvons vous les détailler :

- Aide forfaitaire de l'Etat aux Pme via le site des impôts,
- Aides complémentaires de la Région,
- Décalage ou reports de vos échéances par les Banques,
- Financement par la BPI garanti par l'Etat.

Les approvisionnements étant très tendus, et nos échéances fournisseurs inchangées, nous ne pouvons pas nous substituer aux banques et nous invitons les clients ayant des arriérés de factures échues, à prendre contact rapidement avec notre service comptabilité pour mettre en place un protocole d'apurement de la dette par les moyens cités plus haut sans quoi nous ne serons pas en mesure de les fournir pour la saison 2020.

Nous ne servons déjà plus les comptes non soldés de la campagne 2019 sans garanties

Noëlie LE GALL (04 67 31 80 56, n.legall@peris.fr), Responsable comptabilité client et Guillaume FRANCESKIN (04 67 31 80 55, g.franceskin@peris.fr) , Directeur Financier se tiennent à votre disposition pour plus de précisions.

Souhaitant vous amener le maximum d'aide dans cette période difficile et vous retrouver tous bientôt en bonne santé.

BIEN CORDIALEMENT

LAURENT ET JEAN FRANCOIS PERIS